

SAISON 2021

Ecole de tir jeunes : Mercredi après-midi

Séance de rentrée pour les archers de la saison 2019-2020 : mercredi 16 septembre

Dates	Lieux
23 septembre au 14 octobre 2020	Terrain entraînement extérieur
21 octobre 2020 au 28 avril 2021	Boulodrome
5 mai au 30 juin 2021	Terrain entraînement extérieur

Encadrement :
Dominique Borde,
Alexandre Blandin
(Diplômés d'Etat).

S'il pleut les mercredis à partir du 30 septembre école de tir au boulodrome.

Pendant les vacances

- Toussaint : Ecole de tir jeunes de 14h30 à 17h30 (regroupement des cours)
- Noël : Pas d'école de tir
- Hiver et de printemps: Ecole de tir jeunes de 14h30 à 17h30 (regroupement des cours)

Ecole de tir adultes : Mercredi fin de journée

Dates	Horaires	Lieux
23 septembre au 14 octobre 2020	18h00 – 19h00 ou 19h00 – 20h00 ou 18h00 - 20h00	Terrain entraînement extérieur
21 octobre 2020 au 28 avril 2021		Boulodrome
5 mai au 30 juin 2021		Terrain entraînement extérieur

Pendant les vacances scolaires sauf vacances de Noël. Encadrement : Dominique Borde (Diplômé d'Etat).

Préparation à la compétition

Dates	Jours	Horaires	Lieux
1 octobre 2020 au 29 avril 2021	Jeudi	20h30 – 22h00	Boulodrome
De mai à juin 2021 (4 séances)	Mardi	19h30 – 21h00	Terrain entraînement

Pendant les vacances scolaires sauf vacances de Noël. Encadrement : Alexandre Blandin (Diplômé d'Etat).

Accès libre aux installations

Hors « Ecoles de tir » et « Préparation à la compétition »

Lieux	Date	Horaire
Boulodrome	Mardi 13 octobre 2020 au jeudi 29 avril 2021	Mardi de 20h30 à 22h30 Jeudi de 20h30 à 22h30
Cibles extérieures	Ouvert toute l'année	En journée
Parcours extérieur 21 cibles	Novembre à avril	Mercredi et week-end de 9h – 17h Du lundi au vendredi de 13h -17h
	<u>M</u> ai à octobre	Mercredi et week-end de 9h – 20h Du lundi au vendredi de 13h – 20h

Documents à fournir pour l'inscription

- **Fiche d'inscription 2021**
- **Demande de renouvellement de licence et d'adhésion** ou **Demande de création de licence et d'adhésion**
Documents FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).
- **Certificat médical** : Il est obligatoire. Il a une validité de 3 ans.
Dans le cas où la date du « Certificat médical » est inférieure à 3 ans => Remplir le document « Questionnaire de santé_SPORT_cerfa_15699 ».
Dans le cas contraire fournir un nouveau certificat.
- **Complément fiche d'inscription** (pour les mineurs)

L'adhésion-licence est obligatoire pour accéder aux différentes installations mises à la disposition de l'association par la ville d'Eybens et la Métro.

Rappel : La licence de la saison 2019-2020 est valable jusqu'au 30/09/2020 après cette date vous n'avez plus accès aux installations

Vacances scolaires : le calendrier pour 2020-2021

Zone A

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2020
Vacances de Toussaint	Du samedi 17 octobre 2020 au lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Du samedi 6 février 2021 au lundi 22 février 2021
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril 2021 au lundi 26 avril 2021
Pont de l'Ascension	Du mercredi 12 mai 2021 au lundi 17 mai 2021
Vacances d'été	Mardi 6 juillet 2021